



MISE EN SERVICE DU CENTRE NATIONAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

jeudi, 5 mai 2022

Dossier de presse

Le Centre National d'Incendie et de Secours (CNIS)

Faisant suite à la réforme des services de secours et la création en 2018 du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS), un établissement public regroupant en son sein l'intégralité des acteurs nationaux des secours, le CNIS comme il existe aujourd'hui, est le symbole du regroupement sous un même toit de ces différentes entités.

Le Centre National d'Incendie et de Secours, qui a été mis en service au cours de l'année 2021 se trouve sur un terrain de 5.2 hectares et regroupe :

- Plusieurs directions du CGDIS
- Le Central des Secours d'Urgence - 112
- L'Institut National de Formation des Secours
- Le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) Luxembourg
- La base du SAMU Luxembourg 2
- Les services de la Zone de secours Centre

Le CNIS, se situe à
3, boulevard de Kockelscheuer
L-1821 Luxembourg, constitue ainsi
l'état-major du CGDIS.



Les dates clés du CNIS

La pose de la première pierre du CNIS a eu lieu le 24 mars 2017. Le lancement du projet remonte à un concours d'architecte, organisé par l'Administration des bâtiments publics en 2004 suite auquel le Bureau d'architecte Böge Lindner K2 Architekten de Hambourg a eu la commande.

Le projet comprenait la construction d'une nouvelle caserne pour les pompiers de la ville de Luxembourg, l'Administration des services de secours et d'une école nationale des services de secours. Suite aux mesures entamant une fusion de tous les acteurs nationaux des services de secours dans un établissement public, à savoir le CGDIS, le projet a dû être adapté à plusieurs reprises avant que les premières démarches de construction aient pu être entamées en 2016.



Quelques dates clés des travaux du CNIS :

- 21 avril 2004 Lancement du concours d'architecte
- 24 mars 2017 Pose de la première pierre du CNIS
- 30 novembre 2020 Arrivée des premiers personnels de certaines directions au CNIS
- 12 septembre 2021 Emménagement du CIS Luxembourg
- 20 septembre 2021 Emménagement du SAMU Luxembourg 2
- 9 novembre 2021 Emménagement du CSU-112 au CNIS
- 3 janvier 2022 Mise en service de la zone d'entraînement

Une vue globale du site

Le site du CNIS est divisé en 2 grandes parties dont :

- **La zone 1**, représentée par le bâtiment principal caractérisé par sa façade rouge ocre et hébergeant l'État-major, le CSU-112, la caserne du CIS Luxembourg ainsi que l'Institut National de Formation des Secours.
- **La zone 2**, qui offre une des zones d'entraînement les plus modernes en Europe sur laquelle les pompiers volontaires et professionnels du Luxembourg et de l'étranger peuvent se former.

Le volume bâti brute du CNIS se chiffre à 179.310 m³, voir 39.752 m³ de surface sur un terrain de 5,2 h.

Actuellement, 442 agents professionnels (agents administratif et techniques et pompiers professionnels) sont installés dans les locaux du CNIS. En journée près de 200 personnes sont en permanence sur site.



Zone 1 – L'Etat-Major

La zone 1 héberge l'État-major, le CSU-112, la caserne du CIS Luxembourg ainsi que l'Institut National de Formation des Secours.

Quelques chiffres clé :

- 18 salles d'instruction, dont un grand **auditoire** niché au cœur du bâtiment qui peut accueillir 147 personnes dans le cadre de formations ou manifestations.
- 1 **cantine** qui accueille tous les jours aussi bien des stagiaires participant aux différentes formations de l'INFS que le personnel administratif et technique ainsi que les pompiers affectés au CNIS.
- 1 **garage couvert** avec 153 emplacements ainsi que 22 emplacements à l'extérieur pour visites courte durée.
- 1 **salle de sport** et 1 **salle de fitness** permettant d'entretenir la santé physique du personnel sous l'encadrement de « coachs » sportifs.
- 1 **internat avec 34 chambres**, dont une équipée pour des personnes à mobilité réduite.
- **112 garages** où les véhicules d'interventions des pompiers sont stationnés.

Zone 2 - La zone d'entraînement

La zone 2 appelée couramment zone d'entraînement héberge le plateau technique avec les installations techniques nécessaires à l'entraînement et à la formation pratique des pompiers volontaires et professionnels.

Elle comprend :

- Un **hall d'entraînement** qui reproduit un échantillon d'immeubles représentatif pour l'architecture du Grand-Duché. Elle constitue l'élément central de cette zone. Elle permet de simuler de façon réaliste de nombreux scénarios d'accidents ou d'incendies.
- Un **plateau technique** reprenant différentes façades d'immeubles et de toitures permettant aux pompiers de s'exercer dans les conditions réelles à différentes techniques de sauvetage.
- Un **tunnel d'entraînement** équipé de rails de chemin de fer permettant aux pompiers de se familiariser aux techniques spécifiques de feux souterrains et de feux de tunnels.
- Une **maison d'exercice feu** dans laquelle du feu peut être créé à partir d'un système de gaz.
- Un **étang d'entraînement** qui permet de simuler des accidents et des interventions en milieu aquatique.
- Une **tour de séchage** d'une hauteur de 37 mètres prévue pour le séchage des tuyaux. Elle est également mise à disposition du groupe d'intervention spécialisé GRIMP (groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux) pour ses entraînements.